

Bac pro Métiers de L'Electricité et de ses Environnements Connectés - 1 an

BAC PRO MELEC 1 AN

RNCP N°38878 ; Certifié par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse ; Date de publication le 22/04/2024 ; Date d'échéance 31-08-2029

Durée :

1 an

Date(s) :

Beaurepaire : Septembre

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Coût de la formation pris en charge (partielle ou totale) par les OPCO et/ou les entreprises, aucun frais pédagogique n'est facturé au bénéficiaire de la formation.

Prérequis :

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Connaissances de base en mathématiques

Modalités d'accès :

- Cliquez sur « S'inscrire »
- Être titulaire d'un Bac
- Étude de dossier et/ou entretien
- Signature d'un contrat d'alternance

OBJECTIFS

Le **Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - 1 an** forme des futurs professionnels capables d'installer, de mettre en service et de maintenir des systèmes électriques utilisés dans de nombreux secteurs : énergie, bâtiment, industrie, services...

Au cours de leur formation, les apprentis aborderont toutes les compétences liées au métier : du point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

À l'issue de ce programme, les apprentis seront capables de :

Préparer des opérations

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel

Réaliser et mettre en service des installations

- Organiser le poste de travail
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Régler, paramétrer les matériels de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation.
- Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation
- Participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation.

Assurer la maintenance, le dépannage d'une installation

- Diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remplacer un matériel électrique.

Communiquer

- Compléter les documents liés aux opérations
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération

VIE ACTIVE

Après la formation, l'apprenant pourra accéder à des postes tels que ceux d'électricien, électrotechnicien, installateur domotique, technicien câbleur de réseau, tableautier, technicien de maintenance/dépannage...

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

Pour aller plus loin et renforcer leurs compétences les apprenants peuvent se diriger vers le BTS Électrotechnique ou le BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique.

Bac pro Métiers de L'Electricité et de ses Environnements Connectés - 1 an

BAC PRO MELEC 1 AN

RNCP N°38878 ; Certifié par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse ; Date de publication le 22/04/2024 ; Date d'échéance 31-08-2029

Les + de la formation

Certifications additionnelles passées au cours de la formation : "Habilitation électrique (BR)"

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Mises en situations réelles sur nos plateaux techniques ou sur des cas concrets de l'entreprise d'accueil.

- Plateaux techniques rassemblant l'ensemble des technologies de l'électrotechnique : systèmes innovants, domotique, fibre optique...
- Salles de cours équipées de PC individuels + plateforme d'e-learning EASi

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

Rythme de l'alternance :

2 semaines de formation, 2 semaines d'entreprise

PROGRAMME

Formation technique :

- Préparation des opérations à réaliser
- Réalisation et mise en service d'une installation
- Maintenance d'une installation

- Prévention Santé Environnement
- Economie-Gestion

Formation générale :

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Français
- Anglais

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Visite en entreprise par un formateur et suivi pédagogique individualisé
- Bilan pédagogique semestriel
- Contrôle en cours de formation (CCF)

ENTREPRISE D'ACCUEIL

L'alternance doit se réaliser dans des entreprises industrielles ou de technologies de production, de distribution, de transformation d'énergie électrique, d'installations ou d'équipements industriels.